

Sociétés cotées

Enjeux et opportunités

La bourse, au-delà des aléas des marchés et des cycles économiques, est un outil fondamental du financement et de la conduite des entreprises. Elle permet aux investisseurs, institutionnels et particuliers, d'en devenir les propriétaires collectifs, d'en financer la croissance, d'en choisir les dirigeants, d'en orienter la stratégie et d'en récolter les bénéfices.

Des outils de financement multiples

Introductions en bourse, augmentations de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, par offre au public ou par placement privé, cessions de blocs, émissions d'obligations convertibles, échangeables, remboursables, en actions nouvelles ou existantes, etc.

Les outils et les techniques de financement en capital sont multiples.

Opérations publiques et restructurations

Offres publiques d'acquisition et/ou d'échange, amicales, hostiles, volontaires ou obligatoires, avec ou sans retrait, selon la procédure normale ou la procédure simplifiée... **les cas de figure sont nombreux**, et la pratique vient sans cesse compléter **une réglementation complexe**.

Apports, fusions, scissions, apports-scissions (*spin-offs*) : les sociétés cotées sont aussi amenées à mener des **opérations de restructuration impliquant des titres cotés**, ou des **opérations purement internes au groupe**.

Un environnement réglementaire exigeant

Au-delà des dispositions générales du droit des sociétés français, **les sociétés cotées sont soumises à tout un éventail de règles qui leur sont propres** : dispositions du Code de commerce spécifiques aux sociétés cotées, Directive Transparence, Règlement Abus de Marché, *say-on-pay*, gouvernance d'entreprise, etc. Le Règlement Taxonomie, la CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) et la CS3D (*Corporate Sustainability Due Diligence Directive*) en sont les derniers chapitres... en cours de (re-)écriture !

Une équipe pluridisciplinaire

Notre équipe, structurée autour de 4 associés, 4 counsels et 4 collaborateurs seniors dispose d'une expertise reconnue en droit boursier, droit des sociétés, marchés de capitaux et M&A, enrichie par une très forte expérience transactionnelle.

Nous pilotons régulièrement des projets de toutes tailles dans des environnements internationaux et des secteurs d'activités variés.

Grâce à notre approche **transversale et pragmatique**, nous traitons des opérations et des problématiques juridiques complexes dans des situations à forts enjeux stratégiques et économiques en proposant **des solutions** :

- **différenciantes**, par la compréhension des enjeux business propres de chaque client,
- **innovantes**, en anticipant les évolutions réglementaires et de marché,
- **et surtout pratiques, répondant aux besoins précis de nos clients et immédiatement actionnables**.



Notre accompagnement

Un accompagnement global, pour vos opérations de marché et au quotidien.

Opérations de marché

Appel au marché IPOs

Augmentations de Capital
Autres levées de fonds

OPA, OPE

Retraits de la cote

Apports / fusions

Scissions / Spin-off

Structuration financière, juridique et fiscale
Séquencement, calendrier

Décisions sociales (assemblée générale, conseil, comités spécialisés et *ad hoc*, directeur général ou directoire)

Documentation publique

Prospectus (document d'enregistrement, note d'opération, résumé)

Note de l'initiateur note en réponse, document « autres informations »

Document d'information pour l'assemblée générale et la cotation (ex « Document E »)

Relations avec

Les commissaires aux comptes
L'Autorité des Marchés Financiers
Euronext

Le comité *ad hoc*
L'expert indépendant

Documentation contractuelle

Lettre d'engagement des banques
Contrat de placement / garantie

Lettre d'engagement de la banque présentatrice du conseil financier, de l'expert indépendant

Traité d'apport, fusion, scission

Communication

Contrôle de la communication – gestion des fuites
Communiqués de presse, normés ou non
Relations avec les analystes financiers

Suivi au quotidien des sociétés cotées

Obligations de communication périodique :

Document d'enregistrement universel / Rapport financier annuel Information en matière de durabilité
Rapport financier semestriel

Préparation des assemblées générales :

Résolutions
Avis de réunion & convocation
Rapports à l'assemblée générale
Rapport sur le gouvernement d'entreprise/Say-on-pay

Gestion de l'information privilégiée :

Détermination de la nature de l'information
Possibilité de différer la communication
Questions autour des listes d'initiés
Communiqués de presse, le cas échéant en cas de fuites
Déclarations des dirigeants sur leurs opérations

Gouvernance :

Composition du Conseil et de ses comités
Statuts, règlement intérieur, charte déontologique, etc
Secrétariat du Conseil
Évaluation du Conseil
Conventions réglementées, y compris les différentes procédures à mettre en place
Plans de succession des dirigeants
Relations avec les IRP

Rémunération des dirigeants :

Structure et mise en place
Décisions sociales
Contrat de mandat
Lien avec le contrat de travail
Instruments d'intéressement (AGA, stock-options, BSPCE) français et étrangers
Règlement des plans
Décisions d'attribution
Gestion des plans

Actionnariat :

Déclarations de franchissement de seuils
Concerts
Demandes de dérogation OPA

Nos références

Equity Capital Markets

Nous accompagnons des sociétés cotées et leurs actionnaires dans leurs opérations de marché : introductions en bourse, augmentations de capital et émissions de titres.

Emetteurs



Banques



BNP PARIBAS



Merrill Lynch

Morgan Stanley



Public M&A - Apports/Fusions/Scission

Nous conseillons des sociétés et leurs groupes sur leurs opérations stratégiques, qu'il s'agisse d'offres publiques, d'apparts, de fusions ou de scissions.



Accompagnement continu de sociétés cotées

Nous accompagnons également au quotidien des acteurs cotés de toutes tailles et de tous horizons évoluant dans des secteurs variés.

Secteurs :

Luxe, défense, pharma-biotechnologie, transition énergétique, matériaux de construction, équipements de loisirs, assurances, foncières cotées.

Indice boursier :

CAC 40, SBF120, SBF250

Types de marché :

Euronext, Euronext Growth, Euronext Access.



Une approche transversale

CMS Francis Lefebvre, avec plus de 450 avocats, de 110 associés et de 700 collaborateurs, est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires internationaux.

Notre équipe dédiée aux sociétés cotées s'appuie sur les **compétences largement reconnues des autres équipes de CMS en France et à l'international**, avec lesquelles elle travaille en étroite collaboration. Cette synergie nous permet d'offrir à nos clients un suivi de l'ensemble des problématiques tout au long du traitement du dossier.

Ces équipes sont notamment :

- les autres départements juridiques du cabinet notamment ceux de **droit public, concurrence, droit européen, droit de l'immobilier, droit commercial ou droit de la propriété intellectuelle**. Ensemble, ce sont plus de **158 avocats dont 37 associés** qui ont la capacité de traiter des problématiques juridiques complexes à fort enjeux et couvrant de nombreuses expertises ;
- **les équipes fiscales composées de près de 207 avocats dont plus de 66 associés** regroupés par grands domaines d'expertise (notamment en matière de TVA, fiscalité interne des entreprises, fiscalité internationale et prix de transfert, fiscalité des personnes physiques, contentieux, douanes, etc.) ;
- **les équipes sociales** composées de plus de **70 avocats dont 14 associés**, en mesure de conseiller et d'agir sur l'ensemble des questions de droit social.

L'équipe bénéficie également de l'expertise de **la cellule de doctrine de CMS Francis Lefebvre** pour répondre aux questions juridiques les plus complexes. Au sein de cette cellule efficient notamment :

- le Professeur **Bruno Dondero**, avocat associé de CMS Francis Lefebvre, professeur de droit privé à l'Ecole de droit de la Sorbonne et co-directeur de Sorbonne Affaires / Finance ;
- le Professeur **Arnaud Reygrobelle**, avocat associé au sein de CMS Francis Lefebvre, Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre ;
- **François Gilbert**, avocat counsel au sein de CMS Francis Lefebvre, Docteur en droit privé, qui a exercé au sein de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission européenne.

CMS à l'international

CMS est présent dans plus d'une **quarantaine de pays** et propose des services complets et figure **parmi les 10 cabinets les plus importants en nombre d'avocats**.

Les cabinets membres de CMS interviennent pour de nombreuses entreprises des classements **Fortune 500 et FT European 500** ainsi que pour la plupart des sociétés du **DAX 30**.

Notre équipe travaille en étroite collaboration avec ses homologues du réseau CMS, notamment avec les équipes du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la Belgique, l'Espagne, l'Italie, du Luxembourg, de la Suisse. Afin d'y développer de réelles synergies, les différentes équipes du réseau échangent régulièrement sur les problématiques juridiques et/ou transactionnelles rencontrées dans le cadre de leurs dossiers respectifs et leurs différents accompagnements, et se réunissent lors de formations communes ou à destination de leurs clients.



*Bureau de représentation

Vos interlocuteurs



Virginie Corbet-Picard

Avocate associée

T +33 1 47 38 55 00

E virginie.corbet-picard@cms-fl.com



Christophe Lefaillet

Avocat associé

T +33 1 47 38 55 00

E christophe.lefaillet@cms-fl.com



Marc-Etienne Sébire

Avocat associé

T +33 1 47 38 40 36

E marc-etienne.sebire@cms-fl.com



Bertrand Sénéchal

Avocat associé

T +33 1 47 38 55 76

E bertrand.senechal@cms-fl.com



Sara Gharbi

Avocate counsel

T +33 1 47 38 57 78

E sara.gharbi@cms-fl.com



Myriam Issad

Avocate counsel

T +33 1 47 38 57 01

E myriam.issad@cms-fl.com



François de Gabrielli

Avocat counsel

T +33 1 47 38 40 04

E francois.degabrielli@cms-fl.com



Thibault Jabouley

Avocat counsel

T +33 1 47 38 42 69

E thibault.jabouley@cms-fl.com



Charlotte Colas des Francs

Avocate senior

T +33 1 47 38 55 45

E charlotte.colasdesfrancs@cms-fl.com



Delany Chelliah

Avocate senior

T +33 1 47 38 57 19

E delany.chelliah@cms-fl.com



Alice Evano

Avocate senior

T +33 1 47 38 40 89

E alice.evano@cms-fl.com



Florie Poisson

Avocate senior

T +33 1 47 38 55 39

E florie.poisson@cms-fl.com

Nos prix et classements

Chambers France 2025 | Marchés de capitaux (dettes) – Band 2 :

CMS est particulièrement reconnu pour son expertise en matière de dette et de financement structuré. Le cabinet conseille ses clients dans le cadre de la rédaction d'accords de sécurité régis par le droit allemand ou anglais. L'équipe conseille les émetteurs, les agents de change et les courtiers dans le cadre de diverses transactions impliquant des Euro PP, des obligations vertes, des obligations sécurisées et la mise en place de programmes EMTN. Elle dispose également d'une expérience en matière de titrisation de créances commerciales, s'appuyant sur ses relations étroites avec les bureaux de son réseau pour conseiller des banques françaises et internationales de premier plan.

Legal 500 EMEA 2025 | Marchés de capitaux (obligations) – Tier 2 :

CMS Francis Lefebvre accompagne des institutions bancaires et des arrangeurs sur la gestion d'un large éventail d'opérations (mise à jour des programmes EMTN et émissions ultérieures, obligations sécurisées, émissions durables et prêts Euro PP). L'équipe parisienne, qui conseille également des émetteurs, est régulièrement impliquée dans des dossiers internationaux (prêts Schuldschein, émissions en lien avec la Turquie et la République tchèque). La pratique est codirigée par un duo expérimenté, constitué de Marc-Etienne Sébire et Rosetta Ferrère.

Chambers France 2025 | Corporate M&A : High-end Capability :

CMS Francis Lefebvre a une solide pratique en droit des sociétés, capable de gérer des acquisitions, des désinvestissements et des restructurations d'entreprises. Les avocats travaillent en étroite collaboration avec les équipes droit du travail et fiscalité afin d'apporter un soutien complet aux clients. Le cabinet d'avocats utilise son réseau international dans le cadre d'opérations transfrontalières. CMS Francis Lefebvre attire des clients de divers secteurs, en particulier de la santé, l'énergie, la technologie et l'automobile.

Legal 500 EMEA 2025 | Mergers and acquisitions :

CMS Francis Lefebvre dispose de larges ressources et peut fournir un solide accompagnement international à ses clients à travers son large réseau de bureaux à travers le monde. Le cabinet est très actif sur le marché mid-cap où il assiste des PME, des groupes internationaux, des fonds d'investissement et plusieurs grandes entreprises. L'équipe s'illustre également par sa capacité à traiter des dossiers stratégiques de large dimension. La pratique est codirigée par Arnaud Hugot, Alexandre Delhaye, Thomas Hains et Benoît Gomel qui a été promu associé en janvier 2023.

Distinctions individuelles :

- Bertrand Sénéchal : **Chambers Global/France 2025**, France : Capital Markets : Equity (depuis 2012) - Band 2.
- Marc-Etienne Sébire : **Chambers Global/France 2025**, France : Capital markets : Debt : France - Band 2.
- Marc-Etienne Sébire : **The Legal 500 EMEA 2025**, France : Capital Markets : Debt capital markets - Leading partner.
- Rosetta Ferrère : **Chambers Global/France 2025**, France : Capital Markets : Debt – Band 4.
- Rosetta Ferrère : **The Legal 500 EMEA 2025**, France : Capital Markets : Debt capital markets – Next Generation.

CMS Francis Lefebvre Avocats
2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00

CMS Francis Lefebvre, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre de CMS LTF Limited (CMS LTF), une société à responsabilité limitée par garantie constituée en Angleterre et au Pays de Galles (n° 15367752) dont le siège social est situé à Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres EC4N 6AF, Royaume-Uni. CMS LTF coordonne l'organisation CMS de cabinets d'avocats indépendants. CMS LTF ne fournit aucun service à la clientèle. Ces services sont uniquement fournis par les cabinets membres de CMS LTF dans leurs juridictions respectives. CMS LTF et chacun de ses cabinets membres sont des entités séparées et juridiquement distinctes, et aucune de ces entités n'a le pouvoir d'engager l'autre. CMS LTF et chaque société membre ne sont responsables que de leurs propres actes ou omissions et non de ceux des autres. Le nom de marque « CMS » et le terme « cabinet » sont utilisés pour désigner tout ou partie des cabinets membres ou de leurs bureaux.

De plus amples informations sont disponibles sur le site cms.law.

cms.law/fi